



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Véronique DESCACQ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

N°2
31 janvier 2018

UNEDIC

Un cap à maintenir pour améliorer la situation des demandeurs d'emploi

Lors du CA de l'Unédic de ce jour, la CFTD a observé avec satisfaction les résultats des accords négociés ces dernières années sur l'assurance chômage. Les nouvelles règles ont permis d'améliorer la situation des plus précaires : ils sont plus nombreux à être indemnisés et ils le sont plus longtemps, faisant ainsi reculer la précarité de nombreux jeunes notamment.

En même temps, les partenaires sociaux ont su veiller à la situation financière du régime qui s'améliore : entre 2016 et 2018, la perte annuelle se réduira de plus d'un milliard d'euros. Pour autant, l'endettement du régime assurance chômage, lié à la situation économique dégradée depuis 8 ans, reste élevé (34 milliards en 2017). Les partenaires sociaux doivent donc conserver le sens de l'engagement et des responsabilités dont ils ont su faire preuve depuis de nombreuses années.

En effet, la situation de l'emploi reste très difficile. Le chômage de longue durée est toujours très élevé, malgré une reprise économique peu créatrice d'emplois, notamment sous l'effet de la suppression des contrats aidés que la CFTD a dénoncée.

De plus, l'émergence des ruptures conventionnelles collectives pourrait avoir un effet négatif sur l'emploi des seniors.

Dans ce contexte, il faut maintenir un régime assurantiel efficace, consolider les droits des plus fragiles, responsabiliser les entreprises pour limiter le recours aux contrats courts.

Dans le débat sur l'évolution de l'assurance chômage, les partenaires sociaux ont toujours été soucieux d'adapter l'indemnisation des personnes privées d'emploi aux nouvelles réalités de l'emploi et du chômage. Ils demeurent les mieux armés, pour le faire.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante